

PROVINCE DE QUÉBEC,
MRC DE CHARLEVOIX,
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François tenue le 14^e jour d'août 2017 à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, Jeanne-D'Arc Simard, Serge Bilodeau, Yves Bouchard, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Gérard R. Bluteau, tous conseillers formant quorum.

Ordre du jour

- 1- Ordre du jour
 - 1 a) Période de questions du public
- 2- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2017
 - 2 a) Adoption et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 juillet 2017
- 3- Comptes fournisseurs de juillet 2017
 - 3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juillet 2017, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.
- 4- Avis de motion & règlements
 - 4.1- Avis de motion – règlement sur la qualité de vie
- 5- Résolutions
 - 5.1- Construction Polaris - Décompte progressif no 6
 - 5.2- Réception soumission – Rénovation R.A.C. Petite Rivière
 - 5.3- Dérogation mineure – lot 4 791 843
 - 5.4- PIIA – Le Hameau lot 6 086 504 (Chemin Jacques Labrecque)
 - 5.5- Fonds de développement MRC – modification de projet
 - 5.6- Location terrain – Les Multis-Bois Bouchard
 - 5.7- Renouvellement de mandat CCU – siège no 2 et appel de proposition – sièges no 3 et 4
 - 5.8- Demande de partenariat – Dossiers Goélettes
 - 5.9- Fin de contrat & embauche
 - 5.10- Bell Canada – Appui Québec branché
 - 5.11- Modification – calendrier annuel des séances ordinaires
 - 5.12- Démission Marie-Ève Gagnon & embauche Roxanne Dufour
6. Prise d'acte de la liste des permis émis en juillet 2017
7. Courrier de juillet 2017
8. Divers
 - 8 a) Acquisition terrain – Mme Lise Imbeault
 - 8 b) Acquisition pelle mécanique
 - 8 c) Livraison IGA & affiche station-service
 - 8 d) Paiement facture – Boîte à lire
9. Rapport des conseillers(ères)
10. Questions du public

11- Ajournement ou levée de l'assemblée

Rés.010817

1.- Ordre du jour

Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

1 b) Période de questions portant sur l'ordre du jour

- Aucune question du public

Rés.020817

2 - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juillet 2017

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 10^e jour de juillet 2017 est accepté tel que rédigé et communiqué.

Suivi : Coop de l'Affluent - Déneigement

Rés.030817

2 - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 juillet 2017

Il est proposé par Jeanne D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 17^e jour de juillet 2017 est accepté tel que rédigé et communiqué.

Suivi :

Rés.040817

3- Comptes à payer - juillet 2017

NOM	SOLDE	
FOURNISSEURS RÉGULIERS		
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	1 255.41	Entretien: école, église, bureaux.
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS INC.	13.27	Lait
AQUARIUM DU QUÉBEC	383.45	Camp de jour
ASSOCIATION DES DIRECTEURS	349.52	Formation D.G.
ATELIER MÉCANIQUE DUFOUR	76.39	Inspection Freitligner
ATLANTIS POMPE SAINTE-FOY	285.78	Boyau laveuse à pression
BOUCHARD ET GAGNON	21 359.81	Servitudes ass. + Domaine Falaise
BOUCHARD GAGNON EXCAVATION INC.	431.15	Travaux Fief
BRIDGESTONE CANADA INC.	4 256.23	Pneus excavatrice
9255-6463 QUÉBEC INC.	92.42	Veste de sécurité
CAMION INTERNATIONAL ELITE	221.79	Fourniture travaux publics
CAMIONS FREIGHTLINER QUÉBEC INC.	572.64	Pièces freightliner
CARIE FACTORY	284.60	Camp de jour
CARREFOUR ACTION	43.12	Renouvellement annuel
CENTRE JARDIN DE LA BAIE	4 454.82	Entretien des plates-bandes
CHARLEVOIX MAZDA	93.09	Changement d'huile Mazda
CHEZ S. DUCHESNE INC.	2 612.38	Entrepôt - peinture église
GARAGE CHRISTOPHE LAJOIE	252.96	Location mini pelle
DEFI LASER	402.41	Camp de jour
DIANE TANGUAY	437.25	Habits de pluie + gants
DISTRIBUTION SIMARD INC.	86.99	Articles de nettoyage
EDGAR BLONDEAU	1 315.41	Ressort GMC
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	1 749.90	Fils électrique camping
ENGLOBE CORP.	11 831.31	Hon. Prof. assainissement

GROUPE ENVIRONEX	581.78	Analyses eau potable
ÉQUIPEMENT GMM INC.	264.76	copies mensuelles + agrafes
E.R.L.ENR.	4 254.39	Gravier, pierre nette
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	36.00	Mutations
FORESTERIE SERGE GAUVIN INC.	1 437.19	Mandat insp. Forestier
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD	307.30	Fourniture travaux publics
GARAGE A. COTE	137.97	Fourniture travaux publics
GARAGE ROGER CÔTÉ ENR.	2 359.39	Pièces freightliner
GENEST	210.00	Camp de jour
GROUPE ULTIMA INC.	74 131.00	Renouvellement assurances gén.
GROUPE PAGES JAUNES	69.46	Inscription page jaune
GÉNIO	1 027.45	Multis-Bois - rue
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	4.76	
JOHN BROOKS	158.45	Réparation pompe EONE
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	28.74	Panneaux
LE GENÉVRIER INC.	88.00	Camp de jour
LES ATTACHES TRANS-QUEBEC INC.	73.47	Fourniture travaux publics
LOCATIONS GALIOT INC.	412.47	Fourniture travaux publics
MECANIQUE MARIUS GAGNE INC.	413.87	Démarrreur Freithliner
MENUISERIE VELGHE ERIC	448.40	Location pelle
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.	932.30	Chlore + tuyau égout
MON CHARLEVOIX	143.72	Pub Guylaire Tremblay
MRC DE CHARLEVOIX	12.14	
COUR MUNICIPALE MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ	100.00	Frais de dossiers civils
PIÈCES D'AUTOS G.G.M.	623.60	Fourniture travaux publics
ORIZON MOBILE	63.23	Étui cellulaire
PARADIS	1 977.83	Jardinières et pots
PERFORMANCE FORD LTÉE	75.74	huile
PIÈCES D'AUTOS LA MALBAIE INC.	1 912.63	Peinture véhicules
PRECISION S.G. INC	1 701.06	Fourniture travaux publics
REAL HUOT INC.	3 040.03	Tuyaux égouts
RÉGIS LAJOIE	84.00	Planches de grange
RESTAURANT TRAITEUR	1 257.54	Funérailles
SANI CHARLEVOIX INC.	183.96	Nettoyage vanne d'entrée d'eau
S.COTÉ ÉLECTRIQUE INC.	1 045.87	Travaux caserne
SERRUPRO - SERRURIER CHARLEVOIX	95.43	Clés
SERVICE DE TRAITEUR	4 716.73	Souper pompier
CHARLEVOIX NOTAIRES	1 028.07	Échange terrain Multis-bois
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	1 150.21	Gestion dossiers CSST
SOLUGAZ	214.57	Propane
SPECTRALITE/SIGNOPLUS	6 443.83	Panneaux numéros civiques
SPI SANTÉ SÉCURITÉ INC.	472.10	Douche oculaire
STEIN MONAST	2 340.32	Servitude Massif
STRONGCO	-1 006.11	Crédit pièces niveleuse
SÉCURITÉ SIROIS	724.46	Agent de sécurité
TRANSPORT ROCK BOUCHARD ENR.	45.60	Transport pièces
TRANSPORT R.J. TREMBLAY	172.84	Transport pièces
TRANSPORT NORMAND LAVOIE	261.25	Transport pièces
TREMBLAY & FORTIN	58.64	Copies plans
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL	820.00	Formation ONU
VITRERIE GILBERT	517.38	Parebrise Freithliner
WOLSELEY CANADA INC.	543.22	Réparation borne incendie
ÉDUCAZOO QC	517.39	Camp de jour
SOUS-TOTAUX	77 FOURNISSEURS	171 576.53
CASSE-CROUTE & LOISIRS		
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS	1 014.50	
ALIMENTATION BOEUF ROUGE INC.	117.34	
GROUPE COLABOR INC.	2 912.70	
DISTRIBUTION SIMARD INC.	55.16	
IGA MARCHÉ BAIE SAINT-PAUL	146.51	
LAITERIE DE CHARLEVOIX	1 131.00	
MAXI	95.64	
SOUS-TOTAUX	7 FOURNISSEURS	5 472.85
L'ESTIVAL		
CHAPITEAUX DU MONDE INC.	1 770.39	
SOUS-TOTAUX	1 FOURNISSEURS	1 770.39
** TOTAUX **	85 FOURNISSEURS	178 819.77

Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise le paiement des comptes à payer pour juillet 2017, comme ci-dessus rédigés et communiqués.

ADOPTÉE

Rés.040817

3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juillet 2017, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.

NOM DU FOURNISSEUR	NO CHÈQUE	MONTANT
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS	3389	3 085.31
MARIE-ÈVE GUÉRARD	3390	60.00
ÉDITH LACROIX	3391	350.00
S.O.S. LABYRINTHE	3392	257.38
MARTIN DUFOUR	3393	224.78
TOURNOI DE GOLF	3394	50.00
JOCELYNE COULOMBE	3395	15.00
JÉRÔME BOUCHARD	3396	658.01
E.R.L.ENR.	3397	5 415.16
9238-9253 QUÉBEC INC.	3398	137.62
9156-0490 QUÉBEC INC.	3399	754.20
9255-6463 QUÉBEC INC.	3400	517.96
A.TREMBLAY & FRÈRES LTÉE	3401	241.62
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	3402	3 891.51
AREO-FEU	3403	700.85
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	3404	3 150.00
HYDRO-QUÉBEC	3405	101 751.20
BÉTON PROVINCIAL LTÉE	3406	1 011.97
BFH	3407	1 092.26
BOUCHERIE CHARCUTERIE	3408	211.92
CACI FTD	3409	776.08
CAMION INTERNATIONAL ELITE	3410	18.81
C.A.U.C.A.	3411	524.29
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	3412	574.88
CENTRE JARDIN DE LA BAIE	3413	850.42
CERTIFIED LABORATORIES	3414	804.77
CHEZ ORIGENE INC.	3415	196.56
CHEZ S. DUCHESNE INC.	3417	3 167.22
COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX	3418	1 149.75
DESJARDINS AUTO COLLECTION	3419	23.94
DICOM EXPRESS	3420	69.15
DISTRIBUTION SIMARD INC.	3421	353.54
ÉQUIPEMENT GMM INC.	3422	379.75
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNI	3423	45.73
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	3424	36.00
FORESTERIE SERGE GAUVIN INC.	3425	3 736.69
GARAGE A. COTE	3426	59.60
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD	3427	1 265.27
GÉNIO	3428	4 565.51
GROUPE PAGES JAUNES	3429	69.46
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	3430	445.65
HEBDO CHARLEVOISIEN INC.	3431	609.36
IGA MARCHE BAIE SAINT-PAUL	3432	23.99
JACQUES THIBAUT (PIERREVILLE)	3433	459.90
GISÈLE VIEL	3434	250.00
LA BIBITTE MOBILE	3435	459.90
LA COOP DE L'ARBRE	3436	272.46
LAROUCHE LETTRAGE ET GRAVURE	3437	173.04
LAURENT TREMBLAY	3438	100.00
JAGUARMÉDIA	3439	183.96
LES EXTINCTEURS CHARLEVOIX INC.	3440	979.00
LES IMPRESSIONS CHARLEVOIX	3441	528.89
LOCATION DISCAM INC.	3442	94.54
LOCATIONS GALIOT INC.	3443	1 268.28

MACPEK INC.	3444	113.49
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.	3445	323.41
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	3446	214.88
MRC DE CHARLEVOIX	3447	89 932.50
MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS	3448	50.68
ORIZON MOBILE	3449	178.49
PIÈCES D'AUTOS G.G.M.	3450	611.29
PIÈCES D'AUTOS LA MALBAIE INC.	3451	404.19
RÉGIS LAJOIE	3452	36.00
S.COTÉ ÉLECTRIQUE INC.	3453	344.93
SANI CHARLEVOIX INC.	3454	2 736.41
SOLUGAZ	3455	215.73
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY AVOCATS	3456	42 362.27
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL	3457	annuler
WURTH CANADA LIMITÉE	3458	281.79
LAITERIE DE CHARLEVOIX	3459	957.00
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS INC.	3460	82.56
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS INC.	3461	703.06
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL	3462	annuler
BOUCHARD, MAXIME	3463	272.02
BOUCHARD, MAXIME	3464	183.79
BOUCHARD, MAXIME	3465	406.19
BOUCHARD, MAXIME	3466	183.79
POSTE CANADA	3467	382.68
CAISSE DU FLEUVE ET DES MONTAGNES	3468	373.67
BOUCHARD, MAXIME	3469	206.78
ALIMENTATION ENTRE MER ET MONTS	3470	1 600.44
CATHERINE JOBIN	3471	50.00
SOPHIE BOYER	3472	50.00
SOPHIE GIRARD	3473	50.00
ODILE DUFOUR	3474	50.00
VÉRONIQUE TREMBLAY	3475	80.00
MÉLISSA DUFOUR	3476	50.00
GENEVIÈVE MORIN	3477	50.00
ANNICK BOUCHARD	3478	50.00
GENEVIÈVE BOUCHARD	3479	50.00
MARILYNE GIRARD	3480	50.00
SANDIE BOUCHARD	3481	50.00
KATY DUFOUR	3482	80.00
ISABELLE SIMARD LAVOIE	3483	80.00
AUDREY DUFOUR	3484	50.00
VÉRONIQUE TREMBLAY	3485	50.00
JOANY TREMBLAY	3486	50.00
ANNICK BOUCHARD	3487	50.00
LES SERVICES EXP. INC.	3488	12 072.38
GENEVIÈVE MORIN	3489	192.87

210 CHÈQUES

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
TELUUS MOBILITE	3339	270.01
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CAN.	3340	8 318.35
MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC	3341	21 170.20
DESJARDINS SÉCURISE FINANCIÈRE	3342	4 982.38
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	3343	28.80
BUREAU EN GROS - VISA	3344	415.96
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	3345	549.41
HYDRO-QUÉBEC	3346	681.02
HYDRO-QUÉBEC	3347	216.50
HYDRO-QUÉBEC	3348	41.91
HYDRO-QUÉBEC	3349	960.41
VISA DESJARDINS	3350	3 102.00
BELL CANADA	3351	78.50
BELL CANADA	3352	70.51
BELL CANADA	3353	144.53

BELL CANADA	3354	70.51
BELL CANADA	3355	168.87
BELL CANADA	3356	70.51
BELL CANADA	3357	93.59
DERY TELECOM	3358	54.03
DERY TELECOM	3359	57.43

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents :

Que le conseil municipal prend acte de la liste des chèques et des prélèvements de juillet 2017 et l'accepte telle que rédigée et communiquée.

4- Règlements

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par M. Jacques Bouchard, conseiller que sera présenté lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement amendant le règlement no 593 pour modifier le point 2 comme suit :

- Feux d'artifice

----- doit être à moins de 50 mètres de tout bâtiment et à au moins 200 mètres de toute usine ou tout entrepôt d'explosifs, de produits chimiques, d'essence ou tout autre produit inflammable et de tout poste d'essence et de station-service;

Modifier pour

----- doit être à au moins 50 mètres de tout bâtiment et à au moins 200 mètres de toute usine ou tout entrepôt d'explosifs, de produits chimiques, d'essence ou tout autre produit inflammable et de tout poste d'essence et de station-service;

5- Résolutions

Rés.050817

5.1- Construction Polaris - Décompte progressif no 6

Attendu la réception du décompte progressif no 6, accompagné de la recommandation de paiement signé par M. Michel Inkel, chargé d'exécution pour le Consortium Roche/EMS et daté du 17 juillet 2017;

Attendu que le décompte progressif no 6 s'élève à 1 046 016.23 \$ avant taxes, moins une retenue de 10 % soit 104 601.62 \$ et une une retenue spéciale de 3 590.42 \$ se détaillant ainsi ;

- Libération de la retenue celle EST R-3 = 35 % de 60 000 \$ = 21 000 \$
 - Laboratoire Englobe/Exigences du devis (ré.art.6.6.2 NQ) = (2 690 \$)
 - Surveillant 2 – 3 sem. X 3650\$/semaine = (10 950 \$)
 - Surveillant 3 – 3 sem. X 3650\$/semaine = (10 950 \$)
- Total de la retenue spéciale : **(3 950 \$)**

Attendu que M. Michel Inkel recommande un paiement au montant de 937 824.19 \$ avant taxes et se détaillant comme suit :

Partie 1 « PIQM – volet 1.4 » :	541 069.90 \$
Partie 2 « PIQM – volet 2.1 » :	227 826.58 \$
Partie 3 « Municipal » :	168 927.71 \$

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise un paiement au montant de 1 078 263.37 \$ incluant les taxes après réception des quittances partielles des fournisseurs ayant dénoncé.

ADOPTÉE

Rés.060817

5.2- Réception soumission – Rénovation R.A.C. Petite Rivière

Attendu que des demandes de soumissions ont été lancées aux fournisseurs suivants, pour de nouveaux systèmes incendie et de sécurité pour le 4, rue du Couvent (RAC):

- Alarme Dynamique inc.
- Coupe-Feu du Québec inc.
- Alexandre Couturier & Fils

Attendu la réception de la soumission suivante :

- Alarme Dynamique inc. 2 500 \$
- Coupe-Feu du Québec inc.
- Alexandre Couturier & Fils

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal rejette la soumission d'Alarme Dynamique inc. au montant de 2 500 \$, car l'estimation des coûts se situait à plus ou moins 32 000 \$;

Que la directrice générale est par la présente autorisée à retourner en appel de propositions pour ce projet, en demandant plus de précisions à l'architecte du CIUSS et permettant une meilleure compréhension du projet par les soumissionnaires.

ADOPTÉE

Rés.070817

5.3- Dérogation mineure – lot 4 791 843 – 1, rue du Quai

Attendu la demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement de la résidence dont l'implantation sera à 4,70 mètres de la ligne de rue alors que le règlement prescrit une distance minimale de 6,0 mètres.

Attendu que l'implantation de la résidence est déjà dérogatoire, mais bénéficie d'un droit acquis, sur la marge d'implantation du côté de la rue du Quai;

Attendu que le positionnement de l'agrandissement est planifié en raison de la pièce à agrandir, ainsi que l'architecture de la toiture avec celle existante;

Attendu que la façade proposée du côté de la rue du Quai ne comporterait aucune fenêtre ce qui, de l'avis du comité, fera contraste avec la façade en question;

Attendu que les membres du comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation de la demande de dérogation mineure conditionnellement à ce que l'agrandissement comporte deux (2) fenêtres de mêmes dimensions que celle présente au même niveau du côté de la rue du Quai;

En conséquence de ce qui précède : il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents d'accepter la demande de de dérogation mineure conditionnellement à l'ajout de 2 fenêtres de mêmes dimensions et ce, tel qu'indiqué par le comité consultation de l'urbanisme;

Que l'étage du sous-sol devra être à aire ouverte.

ADOPTÉE

Rés.080817

5.4- PIIA – Le Hameau lot 6 086 504 (Chemin Jacques Labrecque)

Attendu la demande de permis de construction dans la zone Re.9 sur le lot 6 086 504 situé sur le chemin Jacques Labrecque;

Attendu que la demande de permis de construction pour le lot 6 086 504 situé en zone Re.9 du plan de zonage de la Municipalité doit faire l'objet de l'avis du Comité en vertu du Règlement sur les PIIA;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme a étudié la demande de permis et mentionne que celle-ci est conforme aux règlements d'urbanisme;

Attendu que l'architecture du bâtiment projeté, les revêtements à être utilisés, notamment les revêtements de murs extérieurs de bois et de pierres selon les coloris illustrés aux projections 3D soumises à l'appui de la demande, ainsi que la tôle émaillée *HF-Junior* noire (type tôle à baguette) sont également conformes;

EN CONSÉQUENCE de ce qui précède : il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents que le conseil municipal autorise la demande de permis de construction, sur recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme.

ADOPTÉE

Rés.090817

5.5- Fonds de développement MRC – modification de projet

Attendu que la municipalité n'a pas de terrain de disponible dans le secteur du Domaine des Multis-Bois;

Attendu que le projet présenté dans le Fonds de développement de la MRC de Charlevoix était pour l'aménagement d'un espace famille dans ce secteur de la municipalité;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François demande à la MRC de Charlevoix de réserver ces argents pour un nouveau projet soit le parachèvement du phare au Parc des Riverains et qui serait réalisé en 2018.

ADOPTÉE

Rés.100817

5.6- Location terrain – Les Multis-Bois Bouchard

Attendu que la location d'une parcelle de terrain avec l'entreprise Les Multis-Bois Bouchard, pour l'entreposage de matériel est venue à échéance le 30 juin dernier;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a comme projet l'acquisition d'un terrain pour l'entreposage de matériaux secs et d'équipements lourds;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François demande à Les Multis-Bois Bouchard la possibilité de louer au mois le terrain présentement occupé par la municipalité.

ADOPTÉE

Rés.110817

5.7- Renouvellement de mandat CCU – siège no 2 et appel de candidatures aux sièges no 3 et 4

Attendu le renouvellement de mandat sièges # 2 – M. Jean-Paul Boudraux, # 3 – M. Paul-Étienne Bouchard et # 4 – Mme Claire Fortin;

Attendu que M. Jean-Paul Boudraux désire obtenir un nouveau mandat au sein du Comité consultatif d'urbanisme au siège # 2;

Attendu que M. Paul-Étienne Bouchard informe le comité qu'il ne renouvelle pas son mandat au siège # 3;

Attendu que Mme Claire Fortin informe le comité qu'elle ne renouvelle pas son mandat au siège # 4;

Attendu que les membres du comité consultatif de l'urbanisme sont en accord avec la décision de chacun;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal le renouvellement du mandat de M. Jean-Paul Boudraux au siège # 2 pour une nouvelle période de 2 ans;

Attendu qu'il est nécessaire de procéder aux démarches afin de combler les sièges # 3 et 4 au sein du comité consultatif;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal reconduit M. Jean-Paul Boudraux au siège no 2, pour une période de 2 ans;

Que le conseil municipal remercie M. Paul-Étienne Bouchard et Mme Claire Fortin pour leur implication au sein du comité consultatif de l'urbanisme;

Que le conseil municipal demande à la directrice générale de procéder à un appel de candidatures afin de combler les sièges no 3 et no 4, présentement vacants.

ADOPTÉE

(M. Gérald Maltais quitte la table)

Rés.120817

5.8- Demande de partenariat – Dossiers Goélettes

Attendu la demande de participation financière présentée par M. Léopold Bouchard pour aider au financement de l'activité « Exposition et démonstrations de goélettes » qui se tiendra dans le cadre des Festivités de l'Anguille 2018 à l'Auberge La Courtepointe;

Attendu que la participation demandée est de l'ordre de 1000 \$ pour un coût total de 1 750 \$;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la demande de participation financière au montant de 1000 \$ à être versé pour aider à la réalisation de l'activité « Exposition et démonstrations de goélettes »;

Que le poste budgétaire no 02 70125 447 sera diminué du même montant.

ADOPTÉE

(M. Gérald Maltais revient à la table)

Rés.130818

5.9- Fin de contrat & embauche

Attendu la difficulté d'établir des horaires de travail au Casse-croûte du Quai en raison du taux d'absentéisme élevé;

Attendu l'importance d'assurer la viabilité du casse-croûte dont la fermeture est prévue le lundi 4 septembre 2017;

En conséquence : Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François entérine la décision de restructuration de certains étudiants et l'embauche de Mme Hélène Lavoie en remplacement de deux étudiants.

ADOPTÉE

Rés.140817

5.10- Bell Canada – Appui Québec branché

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal appuie le projet déposé par Bell Canada dans le cadre du programme Québec branché du gouvernement du Québec (projet # 129) ;

Que ce projet permettra d'améliorer les services Internet large bande sur le territoire de Petite-Rivière-Saint-François ;

Que l'amélioration des services Internet est une priorité pour notre collectivité et bénéficiera notamment aux résidences et aux entreprises.

ADOPTÉE

Rés.150817

5.11- Modification – Calendrier annuel des séances ordinaires du conseil

Attendu que l'année 2017 en est une d'élection municipale;

Attendu que lors de l'adoption du calendrier annuel des séances ordinaires du conseil, cette réalité n'a pas été prise en considération à savoir notamment que la dernière séance à être tenue avant la dissolution du conseil municipal devait se tenir au plus tard le 5 octobre 2017;

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François modifie son calendrier afin que la séance ordinaire d'octobre 2017 se tienne le lundi 2 octobre au lieu du mardi 10 octobre 2017.

ADOPTÉE

Rés.160817

5.12- Démission Marie-Ève Gagnon & embauche Roxanne Dufour

Considérant que Mme Marie-Ève Gagnon quittera son poste de secrétaire administrative dans les prochaines semaines;

Considérant que Mme Diane Gagnon de Formation recommande l'embauche de Mme Roxanne Dufour;

Considérant que Mme Roxanne Dufour accepte l'emploi de secrétaire administrative et se dit disposée à occuper son poste à compter du 28 août 2017;

En conséquence : Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François remercie Mme Marie-Ève Gagnon pour son excellent travail et procède à l'embauche de Mme Roxanne Dufour.

ADOPTÉE

Rés.170817

6- Prise d'acte de la liste des permis émis en juillet 2017

Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la liste des permis émis en juillet 2017.

ADOPTÉE

7- Courrier de juillet 2017

DEMANDES

Rés.180817

Chambre de Commerce de Charlevoix

Attendu la tenue du tournoi de golf de la Chambre de Commerce le 25 août 2017 au bénéfice de la Chambre de commerce de Charlevoix;

Attendu qu'il est également possible d'assister au 6 à 8 à raison de 60 \$ par personne :

En conséquence : Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François autorise l'achat d'un billet du 6 à 8 au coût de 60 \$;

Que le poste budgétaire no 02 11000 527 sera diminué du même montant.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Fonds régional en infrastructures de loisirs (FRIL)

Invitation à un point de presse, le 28 août 2017 à 10h30 à l'Aréna de Clermont au cours duquel le FRIL fera connaître tous les détails sur ce nouveau prix régional qui sera remis lors du souper-bénéfice du 9 novembre au Fairmont Le Manoir Richelieu.

M. Maltais sera présent à ce point de presse.

8- Divers

Rés.190817

8 a) Acquisition terrain – Mme Lise Imbeault

Attendu l'intérêt de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François d'acquérir un terrain à des fins d'entreposage de sel de déglacage, de sable, de ponceaux et autres équipements municipaux et également d'offrir aux entrepreneurs intéressés par un terrain pour l'usage de l'entreprise;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François avait demandé à la MRC de Charlevoix, une analyse préconformité au schéma d'aménagement pour la zone F-16, en raison de sa position géographique;

Attendu que la municipalité a reçu de M. Stéphane Chaîné, aménagiste de la MRC de Charlevoix, une préanalyse de conformité pour la zone F-16 pour autoriser des usages liés aux transports et à la construction;

Attendu que la préanalyse de conformité obtient une recommandation favorable du conseil des maires de la MRC de Charlevoix;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François avait demandé au ministère des Transports du Québec de faire une analyse de visibilité conforme aux normes du ministère et d'identifier la sortie pouvant être aménagée le long de la zone F-16;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François reçoit du ministère des Transports les conclusions de l'analyse du ministère et dans laquelle il identifie clairement l'emplacement où se doit d'être aménagé l'accès à la zone F-16;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François avait déjà déposé une offre à Mme Lise Imbeault pour l'acquisition de son terrain situé dans la zone F-16 et portant le matricule no 9847 02 2957 et conditionnelle aux réponses favorables et positives énumérées ci-dessus;

Attendu que Mme Imbeault avait accepté cesdites conditions;

Attendu que ces conditions sont remplies;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est autorisée à faire l'acquisition du terrain de Mme Lise Imbeault au coût de 115 000 \$ et payable en un seul versement;

Que Me Christine Gagnon de la firme Bouchard et Gagnon, notaires soit mandatée pour la préparation du contrat à intervenir entre les parties;

Que M. Patrice Fortin de la firme Tremblay, Fortin, arpenteurs géomètres, soit mandaté pour les travaux nécessaires à l'élaboration du contrat d'acquisition;

Que le conseil municipal affecte son fonds de roulement pour le paiement dudit terrain et des frais reliés à son acquisition;

Que le remboursement au fonds de roulement sera fait sur une période de 10 ans à compter de 2018.

ADOPTÉE

Rés.200817

8 b) Acquisition pelle mécanique

Attendu qu'en 2016 des frais de 40 000 \$ ont été payés en location de pelle sur roues pour divers travaux à la municipalité;

Attendu qu'en 2017 c'est déjà plus de 10 000 \$ payés en location de pelle sur roues;

Attendu que le service des travaux publics se doit année après année, entretenir ses fossés qui sont nombreux sur le territoire de la municipalité, entretien et construction de chemins municipaux, réparation de bris d'aqueduc et/ou d'égout;

Attendu que M. Luc Carrier, responsable des encans au Centre de gestion de l'équipement roulant du Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports est disposé à vendre à la municipalité, de gré à gré, une pelle sur roue de marque Hyundai, modèle R200W avec 10 704 heures;

Attendu que l'atelier de La Malbaie confirme à M. Carrier que la pelle est en très bon état et qu'il est disposé à ce que celle soit vérifiée par notre contremaître;

Attendu que des bons de travail nous sont fournis, en appui aux réparations subies par l'équipement et pour un montant de 17 250 \$, dont l'achat et l'installation d'une pompe Kawasaki, réparation et

ajustement de la pompe à diesel et vérification de l'alimentation en carburant;

Attendu que le ministère est disposé à vendre l'équipement à la municipalité pour un montant de 31 500 \$;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Gérard R. Bluteau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François autorise l'achat d'une pelle mécanique auprès du ministère des Transports du Québec d'une somme de 31 500 \$;

Que la transaction sera faite de gré à gré, et ce, en vertu de l'article 938 du code municipal du Québec;

Que les coûts seront assumés à même le surplus cumulé non affecté.

ADOPTÉE

Rés.210818

8 c) Livraison IGA

Considérant que le conseil municipal est conscient de l'importance qu'un service d'alimentation soit mis à la disposition de ces contribuables;

Considérant les frais de 15 \$ demandés par IGA pour livrer à chaque citoyen de Petite-Rivière-Saint-François pour des commandes de 50 \$ et plus;

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François propose à IGA de Baie-Saint-Paul de verser un montant forfaitaire jusqu'à un maximum de 200 \$ par semaine pour pallier les frais chargés à chaque contribuable;

Que les commandes des particuliers pourront ainsi être moindres que 50 \$.

ADOPTÉE

Rés.220817

8 d) Paiement facture – Boîte à lire

Attendu que la boîte à lire est maintenant construite à la satisfaction de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et de la Bibliothèque municipale Gabrielle Roy;

En conséquence : Il est proposé par Jeanne-D'Arc Simard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François;

Que le conseil municipal autorise le paiement à M. Claude Bouchard, ébéniste, au coût de 925 \$;

Que le poste budgétaire no 02 70120 670 sera diminué du même montant.

ADOPTÉE

Rés.230817

8 e) Affiche – Station d'essence

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère);

Que le conseil municipal demande l'installation de panneaux indiquant que l'essence est à x kilomètres vers Baie St-Paul et dans l'autre sens à x Kilomètres de Saint-Tite-des-Caps

Que le poste budgétaire no 23 22224 000 sera diminué du coût de ces panneaux de signalisation.

ADOPTÉE

9- Rapport des conseillers(ères)

10- Questions du public

M. Richard Simard

- Demande de l'information sur la méthode à suivre pour poser sa candidature au comité consultatif de l'urbanisme;

Mme Claire Fortin

- Informe le conseil de feux à ciel ouvert fait au Fief
- Demande au conseil d'installer des panneaux pour indiquer l'indice de feu

M. William Paquin

- Informe le conseil concernant des salines qui sont installées sur le sentier Gabrielle Roy;
- Autoriser des services de proximité sur tout le territoire de la municipalité;

M. Pierre Demers

- Demande que soit affiché dans les résidences de touristes le règlement sur la qualité de vie;

M. Gabriel Bélanger

- Demande au conseil s'il y a possibilité de former une coopérative pour la réouverture du dépanneur;
- Si le Ministère de l'Environnement oblige des travaux au conseil, demande si le secteur du plateau assumera tous les coûts relatifs si des travaux d'aqueduc, d'égout et d'infrastructure routière étaient effectués;

M. François Fournier

- Demande si la municipalité a un plan d'évacuation en incendie;

Mme Christine Racine

- Demande si le conseil a demandé l'aide de Mme Simard, députée provinciale de Charlevoix;

M. Jean-Léon Bouchard

- Demande au conseil de procéder à une étude élargie du centre du village;

M. Claude Talbot

- Demande pourquoi le conseil intervient dans plusieurs dossiers et qu'aucune intervention n'est faite pour son dossier à lui;
-

Rés.240817

Indice d'inflammabilité

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise l'achat, l'installation de panneaux d'indice d'inflammabilité;

Qu'un ou des employés de la municipalité seront responsables de faire la tournée desdits panneaux afin de bien indiquer tous les jours l'indice d'inflammabilité fourni par la SOPFEU;

Que les panneaux devront mentionner qu'aucun feu de foyer et de feux d'artifice ne sont permis quand l'indice d'incendie est élevé.

ADOPTÉE

Rés.180817

11- Levée de l'assemblée

À 20 heures cinquante-huit minutes, la séance est levée sur proposition de Jeanne-D'Arc Simard et résolue à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, D.G.